



# L'ECHO SYNDICAL

SMUA 1-2995 UNION L'AVANTAGE L'ADVANTAGE SYNDICAL OPEIU 166

Au service des travailleurs du Nord-Ontario



Volume 10 Édition 1

L'Union fait la force

Été 2008

## LE COIN DU PRÉSIDENT

### DÉCISIONS DIFFICILES AU LOCAL ALORS QUE NOS MEMBRES SONT MIS À PIED



Guy Bourgoïn, président

Suite aux temps difficiles que subissent nos membres, la section locale a dû faire quelques changements à ses effectifs pour assurer sa survie. La décision a été difficile mais nous avons eu à nous départir des services d'une de nos secrétaires.

Conseur Chantal Roy, notre réceptionniste, était une employée dévouée de la section locale depuis près de 7 ans. Je remercie Chantal de ses bons et loyaux service au cours des ans; tous ceux qui ont eu le plaisir de la connaître ou de travailler avec elle regretteront son accueil chaud et amical et sa personnalité ensoleillée. Svp joignez vous à moi pour lui souhaiter bonne chance dans son nouvel emploi.

Vos représentants auront aussi à subir les effets de ces mesures alors qu'ils seront mis-à-pied tour à tour pour 3 semaines chacun. Nous avons échelonné leurs absences de façon

à diminuer le risque d'un impact négatif sur le service aux membres. La section désignera un représentant pour vous aider en cas d'urgence. Avec ces mesures nous croyons pouvoir survivre à la tempête que l'industrie subit actuellement pour continuer à défendre les droits de nos membres.

Sur une note plus posi-

tive, le temps des vacances d'été approche rapidement. Profitons s'en au maximum; comme nous le savons bien, nous avons définitivement mérité une pause loin des tracasseries du travail. Ayez du plaisir mais prenez garde pour éviter tout accident soit à vous même ou à vos proches.

Fraternellement;  
Guy Bourgoïn



Consoeur Chantal Roy

## LA CSPAAAT & VOUS

L'indemnité pour perte non financière (PNF) est un montant versé pour tenir compte des effets permanents de votre blessure sur votre vie hors du milieu de travail. La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) appelle ces effets « déficience permanente ». Vous êtes admissible à une indemnité pour PNF si votre accident a eu lieu après le 1er janvier 1990, si vous

être remis ou remise de vos lésions autant qu'il est possible de l'être ('réadaptation médicale maximale') mais que vous avez encore une certaine déficience.

### À combien se chiffre une indemnité pour PNF?

Le montant de l'indemnité pour PNF dépend de la gravité des lésions subies et de votre âge au moment de l'accident. La Commission demande d'abord un examen médi-

### QU'EST-CE QUE L'INDEMNITÉ POUR PERTE NON FINANCIÈRE?

cal (évaluation) pour établir le degré de votre déficience, qui est converti en un pourcentage. La commission multiplie ce pourcentage par un montant qui varie selon votre âge. Le résultat est le montant de l'indemnité.

### L'évaluation médicale :

La CSPAAT vous demande de choisir un médecin sur une liste. Les médecins inscrits sur cette liste ne travaillent pas pour la CSPAAT. Ils tra-

vailent dans votre région et sont habitués à traiter votre type de lésion. Si vous ne choisissez pas dans les 30 jours, la Commission le fait pour vous. Si votre lésion est complexe, la CSPAAT peut choisir le médecin sans vous envoyer la liste.

Le médecin vous examine, puis rédige son rapport. Vous, votre employeur et la CSPAAT recevrez un exemplaire du rapport.

suite en page 4

# TEMPS DIFFICILES À COCHRANE & KAP

## LES MISES À PIED ET LES OUVERTURES RETARDÉES INQUIÈTENT NOS MEMBRES ALORS QUE LES PRESTATIONS DE CHOMAGE TIRENT À LEUR FIN

### Cochrane;

Au début de mars dernier, la haute direction du moulin à scies et du planeur de Tembec-Cochrane ont informés les employé(e)s que le moulin ne repartira pas avant la fin d'avril. La compagnie a aussi affirmé que le volume de bois dans la cour aurait normalement pu permettre de démarrer plus tôt et d'opérer plus longtemps sauf pour le fait qu'un grande partie de ce bois est déjà infesté par les insectes et n'est bon qu'à la transformation en copeaux, ce qui se fera dans la cour sans passer par le moulin. La compagnie indique qu'il serait possible d'opérer le moulin plus longtemps, mais seulement s'ils peuvent se procurer du bois

rond à \$45 le mètre cube, livraison comprise. Une période d'opérations plus longue permettrait aux membres d'allonger leurs bénéfices d'assurance emploi.

La section locale, avec le comité des employé(e)s, a tenu plusieurs rencontres avec la haute direction de Tembec, le conseil de ville, les ministres du fédéral et du provincial, et nous continuerons à explorer toutes les avenues pour permettre au moulin d'opérer le plus longtemps possible. Dans l'entre-temps, un comité d'ajustement des travailleurs(euses) est en place pour aider ceux qui n'ont toujours pas été rappelés au travail.

Quant aux Services Contre la Dépendance de Cochrane-Nord, les membres ont voté le 17 janvier

dernier à 100% en faveur d'une nouvelle convention collective. Cette nouvelle entente de 3 ans apporte une hausse aux indemnités hebdomadaires de 75% à 80% du salaire brut. Un nouveau congé statutaire (le jour de la famille) a été introduit ainsi qu'une augmentation aux frais de déplacement, une augmentation salariale de 2% ou égale au budget de base NELHIN (North Eastern Local Integrated Health Network), selon laquelle sera la plus avantageuse, et un boni à la signature de \$1000.

### Kapuskasing;

Aux opérations forestières de la Spruce Falls, la plupart de nos membres ont été au chômage de la fin mars à la mi-mai alors qu'on les rappelés pour soit la plantation d'arbres ou les

opérations de transport du bois. De plus, la section locale vient tout juste d'être informée que la récolte du bois ne reprendra qu'à la mi-novembre.

Quant aux employé(e)s de bureau, tous, même ceux sur la liste de réserve, ont eu la chance de rester au travail à plein temps malgré l'annonce de la fermeture de la machine à papier #3.

En terminant, j'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter un bon été et de belles vacances à tous nos confrères et consœurs.

Fraternellement;  
Eric Carroll



Eric Carroll

## FAITES ATTENTION ET NE DEVENEZ PAS UNE STATISTIQUE D'ACCIDENT CET ÉTÉ

Juste un petit mot pour vous informez que nous approchons un temps de l'année très critique au niveau des accidents au travail. En effet, les mois de juin, juillet, août et septembre sont les mois ou nous connaissons une hausse marquée d'accident au travail à toutes les années, et ce depuis plusieurs années. Ceci s'explique peut-être par le fait qu'il y ait plusieurs personnes qui ne sont pas sur leur lieu de travail

habituel vu les remplacements qui doivent se faire pour les vacances. Où peut-être même un peu de fatigue mentale à l'approche des vacances ou lors du retour des vacances. C'est peut-être simplement le hasard mais, quoiqu'il en soit il n'en demeure pas moins important que nous gardions notre focus durant ces quatre mois critiques pour que tous puissent apprécier leurs vacances tout en gardant toutes



leurs parties du corps intactes.

Ce phénomène n'est pas propre à nous (CFP-Hearst); dans toutes les

autres usines de chez CFP on voit le même genre de tendance année après année et ce serait bien si nous pourrions casser

suite en page 3

# KIRKLAND LAKE & TIMMINS SUBISSENT LES MISES À PIED & LES CONCESSIONS



Roland Laurin

## CHAPLEAU ÉPARGNÉ ALORS QUE LE MOULIN TOURNE À FOND

### Kirkland Lake;

Cinq, et parfois six membres sont de retour au travail à l'usine de jointage de Tembec-Kirkland Lake sur une base temporaire. Ils opèrent la scie de réusinage pour transformer du 2" X 4" de longueur variée en montants de 2" X 4" X 8'. La compagnie a aussi approché le syndicat pour étudier différents scénarios visant à réduire les coûts d'opération pour leur permettre d'opérer les machines de réusinage et de jointage sur un quart. Au moment d'écrire cet article, le syndicat attend pour des dates de rencontres. Ceci pourrait assurer le retour au travail d'une vingtaine de membres qui n'ont plus droit aux prestations de chômage dans une région où les emplois se font rares.

### Timmins;

Rien à signaler aux opérations de Tembec-Timmins.

La gérance de la Domtar-Timmins nous a approchés pour demander de considérer des concessions à cause des temps difficiles, suite à quoi des négociations ont eu lieu avec l'assentiment des membres. Le résultat final est que nous avons accepté d'enlever le boni à la production, éliminé le 2% d'augmentation salariale qui était dû le premier septembre, 2008, l'élimination du boni de quarts, et l'opération à temps simple pour 44 heures sur le quart de jour seulement. Ceci veut dire qu'un employé recevra du temps et demi le samedi seulement après avoir cumulé 44 heures de travail dans sa semaine régulière et du temps et demi le dimanche.

L'équipe de fins de semaines travaillera 36 heures pour 44 au lieu de 32 pour 40.

Ces concessions s'appliqueront si les opérations sont réduites à un quart. Si la compagnie maintient la rotation de 2 quarts, une baisse de salaires de 3% s'appliquera aussi. Tout ceci sera en force jusqu'au 30 août, 2009 puisque la convention collective courante se termine le lendemain et on aura à tout renégocier. Ces concessions ont été acceptées par les membres par un vote à 68% en faveur.

Les membres se rappellerons qu'une entente semblable avait été négociée chez Columbia à Hearst il y a près de 2 ½ ans. L'usine de panneaux de particules a depuis cessé les opérations et le contreplaqué lutte encore pour sa survie dans un

m a r c h é difficile.

### Chapleau;

Chez Tembec-Chapleau il semble que le moulin est un des rares qui ne perd pas d'argent ou qui balance au seuil de la rentabilité. Ils opèrent toujours sur 3 quarts et le futur augure assez bien pour eux. Croisons-nous les doigts et continuez le beau travail les gars; qu'elle qu'en soit la raison ça fonctionne! Seriez-vous prêts à partager votre recette avec le reste de la section locale?

J'aimerais souhaiter un bon été à tous les confrères et consœurs; profitez de vos vacances, c'est une pause essentielle pour la santé physique et mentale.

Fraternellement;  
Roland Laurin

### FAITES ATTENTION...

*suite de la page 2*  
cette tendance ici, maintenant. Si nous mettons tous l'épaule à la roue, nous atteindrons notre objectif de zéro accident durant ces quelques mois. Une chose que nous croyons important et qui aiderait à sûrement à atteindre notre objectif;

lorsque vous avez à assumer une nouvelle tâche, assurez-vous d'avoir la formation adéquate et de connaître les procédures de travail et de verrouillage avant de commencer le travail. N'hésitez pas à poser des questions à votre superviseur et à vos coéquipiers si vous êtes dans le

doute. C'est beaucoup mieux de perdre quelques minutes que de perdre quelques membres ou la vie.

Bonne saison estivale et bonnes vacances à tous.

*Ndlr : Ce texte est adapté du volume 8 du bulletin IMPAC des employé(e)s*

*de CFP-Hearst, auteur : confrère Réal Brulé. Nous avons choisi de publier ce texte ici car nous croyons que ce phénomène existe à différents degrés chez tous les employeurs des notre section locale. Merci à Réal et au groupe IMPAC pour leur contribution à la sécurité.*

Ce bulletin est  
publié par:

**SMUA Canada  
Section 1-2995**

20 rue Riverside  
Kapusksing Ontario  
P5N 1A3  
Tel.: (705) 335-2289  
Fax: (705) 335-5428  
Courriel:  
uswakap@ntl.sympatico.ca  
Site Web:  
www.uswa2995.on.ca

**Éditeur:**

Alain A. Charlebois  
charlalain@sympatico.ca

**Journaliste:**

Louise Dionne  
go20ljyv@ntl.sympatico.ca

**Comité Exécutif :**

**Président :**

Guy Bourgouin

**1ie Vice-président:**

Réal Vachon

**2ie Vice-président:**

Bruno Payant

**Secr. financier:**

Jacques Jean

**Secr. archiviste:**

Étienne Gagnon

**Conducteur:**

Roger Gauthier

**Gardien:**

Léo Levasseur

**Syndics:**

Réjeanne Beger

Jerry Bouvier

Daniel Touchette

**Membres du conseil:**

Robert Bouvier

Marcel Rodrigue

Rémi St-Martin

UNITED STEELWORKERS  
**USW**  
MÉTALLOS  
**Section 1-2995  
Kapusksing**

**LA CSPAAAT ET VOUS...**

suite de la page 1

Il serait bon de le montrer à votre propre médecin ou spécialiste, qui vous dira s'il est d'accord. Certain détails pourraient avoir échappé au médecin qui a fait l'évaluation. Vous pouvez alors les signaler

à la CSPAAAT.

Seule la CSPAAAT peut demander un second examen en cas de désaccord avec le premier rapport. Les politiques de la CSPAAAT créent une exception à cette règle pour les travailleurs(euses) dont l'indemnité pour PNF doit être déterminée ou révisée avant le 1er

janvier 1998. Adressez-vous à un représentant si vous voulez demander un second examen et si vous n'êtes pas certain d'être couvert par l'exception.

Pour plus d'information à ce sujet ou autres questions, SVP contacter Guy Bourgouin au bureau de la section locale.

**LE MOULIN DE HORNEPAYNE OBTIENT  
UN NOUVEAU DDM12**

**HEARST AUX PRISES AVEC LES MISES À PIED**

**Olav Haavaldsrud;**

Les membres de chez Olav à Hornepayne opèrent le moulin avec un nouveau DDM12 qui vient tout juste d'être installé et qu'ils testent présentement. Après les quelques ajustements finaux qui restent à faire cette machine devrait atteindre son plein potentiel très prochainement. Ceci est une très bonne nouvelle pour les employé(e)s car nous croyons que cette machine assurera le succès futur de l'usine.

**Hornepayne Roman Catholic  
Separate School Board;**

Les demandes pour la prochaine ronde de négociations ont été formulées à la dernière réunion des membres puisque la convention collective prend fin le 31 août, 2008. Nous espérons entrer en négociations dès le début de l'automne.

**Lecours Lumber;**

Quelques uns des membres du moulin chez Lecours ont été mis à pied après l'annonce de la compagnie qu'elle réduisait ses opérations de Calstock. Les mêmes raisons auxquelles nos membres ont fait face partout ailleurs sont évoquées ici encore; la valeur du dollar canadien, la faiblesse du marché, les coûts d'opération, etc... Nos membres des opérations forestières ont été affectés aussi. Puisque le moulin requiert moins de bois, la saison de récolte a été raccourcie cet hiver. Ceci affecte nos membres au plus haut point car ils ne sont pas certains d'avoir accumulé le minimum d'heures requises pour se qualifier pour l'assurance chômage.

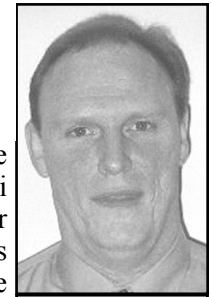
**Tembec-Hearst;**

La compagnie a annoncé qu'elle ne démarrera pas le

troisième

quart qui devait débiter au printemps ou au début de l'été. Encore la, ceci mets le futur de certains de nos membres en danger parce qu'ils ne savent pas si ils retourneront un jour au travail chez Tembec et les emplois alternatifs sont aussi rares à Hearst que dans les villes environnantes.

Et, pour ceux qui ont la chance d'être encore au travail, aillez un bel été et prenez plein avantage de vos vacances; les confrères ou consœurs qui seront appelé(e)s à vous remplacer ont grandement besoin de travail.



Jacques Jean

Fraternellement;  
Jacques Jean

**LE CONSEIL DE  
SÉCURITÉ À KAP**

Les co-présidents des comités conjoints de santé/sécurité de la section locale se sont réunis le 23 mai pour participer à la réunion annuelle du conseil en santé/sécurité de la section locale. Confrère Wayne Glibbery du centre santé/sécurité des travailleurs était présent pour animer une session sur la diligence adéquate.



Les suspects habituels à la réunion du conseil santé/sécurité de la section locale.